

1. Structuration des lieux

1.1 L'aménagement des lieux

1.1.1 Les lieux sont sains

A. À proscrire :

Présence de :

- 1. Armoire sur roulettes sans frein
- 2. Barreaux des escaliers ou des rampes intérieures non sécuritaires (espace suffisant pour laisser passer les enfants ou leur tête, permettant à l'enfant de passer en dessous ou de les escalader, etc.)
- 3. Chaise haute ou chaises hautes ou siège ou sièges de bébé dépourvus de sangle de sécurité
- 4. Cordon électrique non enroulé à la portée des enfants
- 5. Cordon de rideau ou de store à la portée des enfants sans dispositif pour le rendre sécuritaire
- 6. Escalier dangereux (ouverture sans protection, marches glissantes, etc.)
- 7. Meuble léger ou instable que l'enfant peut faire basculer
- 8. Objet coupant, toxique ou dangereux à la portée des enfants
- 9. Prise électrique non protégée
- 10. Sac de plastique à la portée des enfants
- 11. Tiroir ou armoire contenant du matériel dangereux sans fermeture de sécurité
- 12. Le ratio réglementaire n'est pas respecté pour une période autre que l'accueil, les jeux extérieurs ou la fin de la journée
- 13. Extincteur absent du service de garde

B. À promouvoir :

Présence de :

- 1. Chaise haute ou chaises hautes avec appuie-pieds
- 2. Couverture personnelle et drap rangés pour éviter la contamination (bac pour chaque enfant, dans la couchette, etc.)
- 3. Couverture personnelle pour chaque enfant
- 4. Débarbouillettes différentes pour soins du visage et soins des fesses **ou** utilisation de débarbouillettes pré humidifiées
- 5. Débarbouillettes en nombre suffisant pour tous les soins d'hygiène (2 débarbouillettes par enfant ou une par utilisation) **ou** utilisation hygiénique de débarbouillettes pré humidifiées
- 6. Débarbouillettes ou débarbouillettes pré humidifiées rangées pour éviter la contamination
- 7. Décorations sécuritaires pour les enfants (absence d'arête ou de morceau coupant, pouvant être avalé ou toxique)
- 8. Détecteur de fumée ou gicleur à l'étage où est situé le service de garde
- 9. Lavabo ou lavabos propres
- 10. Liste des numéros d'urgence affichée près du téléphone
- 11. Main courante à la hauteur des enfants dans les escaliers
- 12. Mobilier ayant des surfaces lisses (sans écharde, clou ou vis pouvant causer des blessures)
- 13. Pattes de chaise ou de table solides
- 14. Plan d'évacuation affiché
- 15. Plancher ou planchers propres
- 16. Poubelle ou poubelles munies d'un couvercle (sauf corbeille à papier)
- 17. Protège-coins pour arrondir les coins d'un meuble **ou** meubles ayant des coins arrondis
- 18. Radiateur ou radiateurs recouverts

1.1.2 Les lieux sont accueillants

- 1. Les lieux sont bien aérés (fenêtre ouvrant sur l'extérieur, circulation d'air, air renouvelé, ventilateur, etc.)
- 2. Les lieux sont calmes (bruits modérés à l'intérieur provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, de cris et de pleurs des enfants, de cris de la personne responsable, radio jouant continuellement ou bruits modérés provenant de l'extérieur, etc.)
- 3. Les lieux sont en bon état (peinture non écaillée, fenêtres propres, etc.)
- 4. Les lieux sont tempérés (température agréable : pas de variation de température, température dans la zone de confort, soit autour de 20 °C sauf pendant des périodes de grosse chaleur, sans courant d'air, etc.)
- 5. Les lieux sont bien éclairés (lumière naturelle dans les pièces où jouent les enfants, lumière d'appoint dans certaines pièces, etc.)
- 6. La température du plancher est assez chaude pour les enfants installés par terre (à vérifier avec la main)
- 7. Les lieux sont dégagés (le mobilier et l'équipement n'occupent pas la majorité de l'espace au sol, les enfants ont assez d'espace pour jouer par terre, peu de risque de collision entre les enfants ou avec le mobilier et l'équipement, facilité de circuler entre les aires de jeux, etc.)

1.1.3 Les lieux publics, communs et privés sont clairement définis

- 1. La distinction entre les lieux publics, les lieux communs et les lieux privés est claire pour tous les enfants (pictogramme, consigne, porte fermée en permanence, etc.)
- 2. La distinction entre les lieux publics, les lieux communs et les lieux privés est claire pour tous les parents (pictogramme, consigne, etc.)
- 3. L'accès aux lieux publics ou communs se fait directement (sans passer par des lieux privés)
- 4. Les ententes quant à l'utilisation des lieux sont claires tant pour les enfants du service de garde que pour tous les membres de la famille
- 5. Les consignes concernant les lieux privés sont stables
- 6. L'accès aux lieux privés ne fait pas l'objet de marchandage, de récompense ou de punition pour les enfants
- 7. Les consignes relatives à l'utilisation d'une pièce commune sont appropriées (respect des besoins des enfants, attentes réalistes, absence d'objets fragiles à la portée des enfants, etc.)

1.1.4 L'aménagement des lieux est flexible et permet de varier les formes de regroupement des enfants			
A . Ameublement et équipement mobiles et polyvalents	B . Espace pour réaliser des activités de groupe	C . Service de garde aménagé pour permettre des activités de sous- groupes	D . Espace pour se retirer
<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Armoire sur roulettes <input type="checkbox"/> 2. Armoire polyvalente <input type="checkbox"/> 3. Bacs de rangement <input type="checkbox"/> 4. Chaises indépendantes de la table ou du mur <input type="checkbox"/> 5. Chariot de rangement <input type="checkbox"/> 6. Module pour imiter mobile <input type="checkbox"/> 7. Module de psychomotricité mobile <input type="checkbox"/> 8. Paniers de jouets qui s'empilent <input type="checkbox"/> 9. Paravent, cloison ou tableau sur pied <input type="checkbox"/> 10. Table mobile 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. La cour extérieure peut être utilisée pour réaliser des activités de groupe <input type="checkbox"/> 2. Le mobilier peut être déplacé dans les pièces du service de garde pour réaliser des activités de groupe <input type="checkbox"/> 3. Il y a une pièce particulière dans la maison (salle de jeu, garage, etc.) où les enfants peuvent faire des activités de groupe <input type="checkbox"/> 4. L'espace est aménagé dans les pièces du service de garde pour réaliser des activités de groupe sans avoir à déplacer le mobilier 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Le service de garde est divisé en aires pour permettre plusieurs types de jeux en même temps <input type="checkbox"/> 2. Les aires sont délimitées par des repères physiques (meuble, tapis, coussin, module, etc.) <input type="checkbox"/> 3. Les aires de jeux peuvent être agrandies ou réduites facilement pour répondre aux besoins des enfants <input type="checkbox"/> 4. Les aires de jeux sont facilement accessibles <input type="checkbox"/> 5. Les aires de jeux ne bloquent pas le passage vers une sortie du service de garde <input type="checkbox"/> 6. Le matériel est regroupé en cohérence avec l'aire de jeux (les blocs dans l'aire de construction, le matériel d'arts plastiques dans l'aire d'arts plastiques, etc.) <input type="checkbox"/> 7. Les aires de jeux sont équipées de mobilier, d'équipement et de matériaux en quantité suffisante <input type="checkbox"/> 8. Les aires de jeux sont équipées de mobilier, d'équipement et de matériaux stimulants 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Il y a au moins un endroit prévu pour permettre aux enfants de se retirer du groupe <input type="checkbox"/> 2. L'aire ou les aires pour se retirer servent uniquement pour la détente et jamais comme lieu de punition <input type="checkbox"/> 3. L'aire ou les aires pour se retirer sont confortables <input type="checkbox"/> 4. Il est facile de voir à l'intérieur des endroits qui servent aux enfants pour se retirer <input type="checkbox"/> 5. Il y a une ou des consignes, une ou des photos ou un ou des pictogrammes pour assurer la tranquillité des enfants qui se retirent

1.1.5 Les lieux répondent aux besoins moteurs de tous les poupons

99. Sans objet si le service de garde ne reçoit aucun enfant de moins de 18 mois

- 1. L'aménagement permet aux trottineurs de s'appuyer sur du mobilier sécuritaire pour se lever
- 2. Il y a une ou des barres fixées au mur pour permettre aux poupons de se lever
- 3. Il y a des chaises à la hauteur des marcheurs
- 4. Il y a au moins une petite table disponible pour les trottineurs (repas, jeux, etc.)
- 5. Une pièce du service de garde peut être divisée pour permettre aux poupons de jouer en toute sécurité (cloison, division transparente ou petites barrières, etc.)
- 6. Les divisions peuvent être déplacées facilement selon les besoins des enfants
- 7. Une aire ou des aires peuvent être divisées physiquement pour permettre aux nourrissons d'être par terre en toute sécurité
- 8. Une aire ou des aires permettent aux rampeurs de se déplacer en toute sécurité
- 9. Une aire ou des aires permettent aux trottineurs de marcher et de courir librement
- 10. Le mobilier ou les dénivellations offrent des défis adaptés aux différentes capacités des enfants (rampeurs, trottineurs ou marcheurs)
- 11. Le service de garde dispose d'au moins une poussette

1.1.6 Les lieux permettent différents types d'activités

Les lieux permettent des activités :

- 1. De jeux symboliques
- 2. D'arts plastiques
- 3. De construction ou de blocs
- 4. De jeux de manipulation ou de jeux de table
- 5. De lecture
- 6. De jeux moteurs
- 7. De musique (écoute ou production)
- 8. De menuiserie
- 9. De jeux d'eau
- 10. De jeux de sable
- 11. De jeux scientifiques

1.1.7 Les lieux sont aménagés afin de permettre une complémentarité des activités

- 1. Aire d'arts plastiques près d'un approvisionnement d'eau
- 2. Aire de construction et de jeux symboliques à proximité
- 3. Aire de jeux de sable près d'un approvisionnement d'eau
- 4. Aire de jeux d'eau près d'un approvisionnement d'eau
- 5. Aire de lecture près de l'aire d'écoute de musique
- 6. Aire de lecture à l'écart des aires de circulation
- 7. Aire de lecture loin des jeux symboliques
- 8. Aire de lecture loin des jeux de construction
- 9. Aire de lecture dans un lieu où l'enfant peut se retirer

1.1.8 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des enfants

- 1. La table ou les tables pour jouer sont à la hauteur des enfants
- 2. La table ou les tables pour manger sont à la hauteur des enfants
- 3. Les chaises sont à la hauteur des enfants
- 4. Il y a des coussins, un tapis ou un pouf pour que les enfants s'installent par terre confortablement
- 5. Les enfants ont un endroit personnel pour mettre leurs effets (couverture, objet de transition, couches, etc.)
- 6. Les réalisations et les explorations des enfants sont affichées
- 7. La décoration reprend les thèmes adaptés au niveau de développement des enfants (animaux, personnages connus, vie quotidienne, etc.)
- 8. La décoration reflète la vie des enfants (photos des fêtes, des activités dans le service de garde, photos des parents, de la fratrie, etc.)
- 9. Les éléments décoratifs sont disposés pour que les enfants puissent les voir aisément (à leur hauteur, etc.)
- 10. La majorité des éléments décoratifs sont protégés (par exemple, plastifiés) pour permettre aux enfants d'y toucher

1.1.9 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de la personne responsable

Présence de :

- 1. Chaise berçante
- 2. Chaisière
- 3. Outils de référence sur les services de garde éducatifs ou sur le développement des enfants
- 4. Escabeau, marchepied sécuritaire ou rien n'est rangé au-dessus de la hauteur des épaules de la personne responsable
- 5. Table à langer à la hauteur de la personne responsable ou il n'y a pas de table à langer
- 6. Installation où la personne responsable peut écrire confortablement dans le service de garde à proximité des enfants (table ou comptoir à sa hauteur, etc.)
- 7. Marchepied pour que les trottineurs puissent accéder à la table à langer
- 8. Mobilier (bureau, secrétaire, table de travail, etc.) réservé dans le service de garde pour effectuer les tâches administratives
- 9. Objets lourds rangés au-dessous de la hauteur des épaules de la personne responsable
- 10. Téléphone disponible dans un lieu discret ou téléphone sans fil

1.1.10 L'aménagement des lieux permet aux enfants d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger

- 1. La majorité du matériel est à la vue des enfants dans toutes les aires de jeux
- 2. La majorité du matériel est à la portée des enfants dans toutes les aires de jeux
- 3. Le matériel est classifié pour favoriser le jeu (par dimension du développement, à proximité des aires de jeux, par habileté des enfants, etc.)
- 4. La majorité du matériel est rangé dans des bacs accessibles aux enfants
- 5. Les lieux de rangement sont organisés pour que les enfants puissent classer, trier et associer
- 6. Les lieux de rangement sont identifiés par un moyen compréhensible pour les enfants (pictogramme, photo, spécimen d'objet, etc.)
- 7. Le matériel est organisé pour suggérer des jeux aux enfants (blocs empilés ou placés en cercle, poupée installée dans une chaise haute, etc.)

1.1.11 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains enfants

- 1. Les fauteuils roulants, les poussettes et les personnes en béquille peuvent facilement accéder au service de garde (rampe d'accès, entrée au niveau du sol, etc.)
- 2. Il y a des barres de soutien dans une ou des pièces du service de garde
- 3. La liste des allergies des enfants est affichée dans la pièce où les enfants mangent
- 4. Des mesures sont prises pour protéger les enfants ayant des allergies (photos, aménagement des repas, Epipen accessible, etc.)
- 5. Le sol de certaines aires de jeux plus bruyantes est recouvert de tapis amovibles **ou** le sol est recouvert d'un revêtement amortissant
- 6. Il y a au moins une paire de ciseaux pour gaucher
- 7. Les pictogrammes sont contrastés (couleur, texture, etc.)
- 8. Il y a un espace réservé pour offrir des soins personnalisés à un enfant malade ou ayant besoin de soins particuliers
- 9. Il y a de l'équipement, des jouets **ou** des ustensiles transformés ou achetés, pour répondre aux besoins particuliers de certains enfants (chaise munie d'un soutien pour la tête, cuillère avec gros manche pour favoriser la prise, assiette ou jeux avec ventouse antidérapante, etc.)

1.2 Le matériel

1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des enfants			
A . Matériel sécuritaire	B . Matériel en quantité suffisante	C . Matériel en bon état	D . Matériel de différentes provenances
<p>Éléments non sécuritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Matériel qui peut couper, lacérer, etc. <input type="checkbox"/> 2. Matériel avec de petites pièces qui se détachent et qui peuvent être avalées <input type="checkbox"/> 3. Matériel de taille ne correspondant pas aux normes d'anti-étouffement (voir gabarit) <input type="checkbox"/> 4. Matériel détérioré qui met les enfants en danger (rembourrage pouvant être avalé, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Matériel contenant un produit toxique pouvant être avalé ou sucé <input type="checkbox"/> 6. Matériel dangereux laissé à l'usage des enfants sans surveillance (ciseaux, cordes à danser, etc.) <input type="checkbox"/> 7. Objet, jeu ou matériel déposé pouvant tomber sur les enfants 	<p>Éléments à promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. En nombre suffisant pour le nombre des enfants du service de garde <input type="checkbox"/> 2. En plusieurs exemplaires pour ce qui est de certains jouets polyvalents ou populaires <input type="checkbox"/> 3. Matériel rangé dans le service de garde pour en permettre la rotation <input type="checkbox"/> 4. Matériel rangé à l'extérieur du service de garde pour en permettre la rotation (réserve, garage, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Matériel apporté de la maison par les enfants (autre qu'un objet de transition 	<p>Éléments à promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Propre <input type="checkbox"/> 2. Bon état (livres dont les pages ne sont pas déchirées ou colorées, etc.) <input type="checkbox"/> 3. Attrayant (jeux aux couleurs vives, graphisme simple, etc.) <input type="checkbox"/> 4. Complet (il ne manque pas de pièces aux cassettes, aux jeux d'encastrement, les poupées ont tous leurs membres, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Jouets contaminés retirés lors des périodes de rangement <input type="checkbox"/> 6. Résistant (fabriqué à partir de matériaux résistants, de bonne qualité, etc.) 	<p>Éléments à promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Matériel de fabrication commerciale <input type="checkbox"/> 2. Matériel fait maison <input type="checkbox"/> 3. Objets de la vie courante de grandeur réelle (ustensiles de cuisine, brosses, bigoudis, etc.) <input type="checkbox"/> 4. Répliques miniaturisées (ustensiles de cuisine, aliments, outils, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Matériel de récupération

1.2.2 Le matériel favorise toutes les dimensions du développement

A . Matériel favorisant spécifiquement la dimension psychomotrice	B . Matériel favorisant spécifiquement la dimension intellectuelle	C . Matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective	D . Matériel favorisant spécifiquement la dimension langagière	E . Matériel favorisant spécifiquement la créativité
<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Bac à eau <input type="checkbox"/> 2. Bac à sable <input type="checkbox"/> 3. Balles <input type="checkbox"/> 4. Ballons <input type="checkbox"/> 5. Ballon sautoir <input type="checkbox"/> 6. Blocs (différentes tailles) <input type="checkbox"/> 7. Boîtes de carton de tailles différentes <input type="checkbox"/> 8. Camions <input type="checkbox"/> 9. Cerceaux <input type="checkbox"/> 10. Ciseaux <input type="checkbox"/> 11. Corde à danser <input type="checkbox"/> 12. Gros véhicules pouvant être enfourchés, poussés ou tirés <input type="checkbox"/> 13. Jouets pour l'eau ou le sable (pelle, seau, moule, etc.) <input type="checkbox"/> 14. Matériel à empiler <input type="checkbox"/> 15. Matériel à enfiler <input type="checkbox"/> 16. Parachute <input type="checkbox"/> 17. Petites autos <input type="checkbox"/> 18. Quilles <input type="checkbox"/> 19. Rubans rythmiques <input type="checkbox"/> 20. Savon à bulles <input type="checkbox"/> 21. Structure psychomotrice pour grimper (échelle, glissoire, etc.) <input type="checkbox"/> 22. Tapis pour rouler ou ramper <input type="checkbox"/> 23. Tunnel 	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Boîte à surprise <input type="checkbox"/> 2. Calendrier <input type="checkbox"/> 3. Casse-têtes <input type="checkbox"/> 4. Horloge <input type="checkbox"/> 5. Jeux de dominos <input type="checkbox"/> 6. Jeux d'encastrement <input type="checkbox"/> 7. Jeux de règles ou de société <input type="checkbox"/> 8. Jeux de manipulation (Monsieur Patate, matériel à lacer, à attacher, etc.) <input type="checkbox"/> 9. Jeux de mémoire <input type="checkbox"/> 10. LEGO, jeu de construction <input type="checkbox"/> 11. Matériel à classifier ou à sérier <input type="checkbox"/> 12. Matériel à emboîter <input type="checkbox"/> 13. Matériel informatique (cédérom, Internet, etc.) <input type="checkbox"/> 14. Matériel scientifique <input type="checkbox"/> 15. Objet pour vider et pour transvider (entonnoir, tasse à mesurer, etc.) 	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Accessoires pour poupées <input type="checkbox"/> 2. Accessoires pour se déguiser (chapeaux, sacs à main, etc.) <input type="checkbox"/> 3. Accessoires représentant des milieux de vie <input type="checkbox"/> 4. Appareil photo (réel ou réplique) <input type="checkbox"/> 5. Coussins ou poufs <input type="checkbox"/> 6. Couverture <input type="checkbox"/> 7. Figurines (animaux, personnages, canard, etc.) <input type="checkbox"/> 8. Miroir à la hauteur des enfants <input type="checkbox"/> 9. Mobilier pour imiter (maisonnette, établi, etc.) <input type="checkbox"/> 10. Modèles réduits (ferme, garage, etc.) <input type="checkbox"/> 11. Maquillage <input type="checkbox"/> 12. Objets en peluche ou en tissu <input type="checkbox"/> 13. Poupées <input type="checkbox"/> 14. Poussette <input type="checkbox"/> 15. Vêtements de déguisement 	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Affiche <input type="checkbox"/> 2. Album photos <input type="checkbox"/> 3. Appareil D'enregistrement <input type="checkbox"/> 4. Appareil pour écouter <input type="checkbox"/> 5. Cassettes audio, CD <input type="checkbox"/> 6. Imagier <input type="checkbox"/> 7. Jouets sonores <input type="checkbox"/> 8. Lettres en plastique, en feutrine, en carton <input type="checkbox"/> 9. Livres <input type="checkbox"/> 10. Machine à écrire ou clavier d'ordinateur <input type="checkbox"/> 11. Marionnettes <input type="checkbox"/> 12. Ordinateur <input type="checkbox"/> 13. Photos affichées <input type="checkbox"/> 14. Tableau <input type="checkbox"/> 15. Téléphone (réel ou réplique) 	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Argile <input type="checkbox"/> 2. Bâtonnets (bois, plastique, etc.) <input type="checkbox"/> 3. Catalogues ou revues <input type="checkbox"/> 4. Colle, ruban adhésif ou agrafeuse <input type="checkbox"/> 5. Craies <input type="checkbox"/> 6. Crayons <input type="checkbox"/> 7. Éléments naturels (cocottes, feuilles, coquillages) <input type="checkbox"/> 8. Imprimante <input type="checkbox"/> 9. Instruments de musique <input type="checkbox"/> 10. Matériel recyclé <input type="checkbox"/> 11. Papier (blanc, de couleur, cartonné, journal, etc.) <input type="checkbox"/> 12. Papier, carton pour réalisations collectives <input type="checkbox"/> 13. Pâte à modeler <input type="checkbox"/> 14. Peinture <input type="checkbox"/> 15. Pinceaux, tampon encreur, rouleaux, éponges, etc. <input type="checkbox"/> 16. Tissu, laine, ouate, etc.

1.2.3 Le matériel stimule les sens de l'enfant

Présence de matériel à explorer en ce qui concerne les :

- 1. Odeurs (pochette, crayons odorants, etc.)
- 2. Textures (coussins, tapis de diverses textures, objets en peluche, fourrure, etc.)
- 3. Couleurs (papier cellophane, liquide de couleur en bouteille, prisme, etc.)
- 4. Sons (clochettes, mobiles, hochets, etc.)

1.2.4 Le matériel et l'équipement sont adaptés aux besoins particuliers des poupons

99. Sans objet si le groupe ne comprend pas de poupon

Présence de :

- 1. Balançoire intérieure
- 2. Ballon de plage
- 3. Balles en tissu
- 4. Barre de soutien
- 5. Blocs en tissu
- 6. Bouteilles de plastique avec liquides ou objets à l'intérieur
- 7. Beignet en tissu pour appuyer le poupon
- 8. Chaises hautes en nombre suffisant pour les poupons présents
- 9. Chaise d'appoint pour la table
- 10. Foulard
- 11. Gros crayons
- 12. Hochets
- 13. Marionnette au poignet
- 14. Mobile
- 15. Module en pente
- 16. Siège de bébé avec appuie-tête
- 17. Petites autos en plastique ou tissu
- 18. Poupée molle
- 19. Portique avec objets à manipuler
- 20. Poussette de promenade
- 21. Tableau d'activités
- 22. Tapis de différentes textures

1.2.5 Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles

Présence de :

- 1. Cassettes de musique du monde ou chansons en plusieurs langues (autres que le français ou l'anglais)
- 2. Déguisements de cultures diverses
- 3. Accessoires de cultures divers (sacs, paniers, etc.)
- 4. Livres représentant des réalités familiales diverses
- 5. Livres représentant des réalités culturelles diverses
- 6. Livres écrits en langues ou en alphabets différents
- 7. Monnaie, timbres ou cartes (postales, de Noël, etc.) provenant de pays différents
- 8. Photo ou affiche représentant positivement plusieurs réalités familiales
- 9. Photo ou affiche représentant positivement plusieurs réalités culturelles
- 10. Poupées représentant des origines ethniques diverses
- 11. Poupées sexuées
- 12. Ustensiles de cuisine d'origines diverses